

**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique****SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER  
DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE**

Numéro de la FDS: 102000007121

FDS Version 1.2

Date de révision: 05/30/2013

Date d'impression: 05/31/2013

**SECTION 1. INFORMATION CHIMIQUES DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

<b>Nom du produit</b>	SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE
<b>Numéro de la FDS</b>	102000007121
<b>Code du produit (UVP)</b>	04399641, 04886046
<b>No. d'Enregistrement PCP</b>	17242
<b>Utilisation de Produit</b>	Herbicide

Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada

En cas d'URGENCE MEDICALE, de TRANSPORT ou d'autres raisons, appeler: 1-800-334-7577  
(24 heures/jour)  
Informations sur le produit : 1-888-283-6847

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

*Note: Voir Section 11 pour les informations toxicologiques détaillées.*

<b><u>Aperçu des urgences</u></b>	Attention! Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Irritation modérée des yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Etat physique</b>	granulé dispersible dans l'eau
<b>Odeur</b>	de moisi
<b>Aspect</b>	gris-beige
<b>Voies d'exposition</b>	Contact avec la peau, Absorption par la peau, Contact avec les yeux, Inhalation
<b>Effets immédiats</b>	
<b>Oeil</b>	Irritation modérée des yeux. Éviter le contact avec les yeux.
<b>Peau</b>	Nocif en cas d'absorption par la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion. Ne pas ingérer.
<b>Inhalation</b>	Nocif par inhalation. Éviter l'inhalation de la poussière.



## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Numéro de la FDS: 102000007121

### SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE

FDS Version 1.2

#### Chronique ou Retardé à Long Terme

Ce produit n'est pas répertorié comme cancérigène par ACGIH, NTP, IARC ou OSHA. Pourtant, il peut contenir de la silice cristalline (quartz), qui est répertoriée comme cancérigène par ACGIH, NTP et IARC. La silice cristalline est un composant minéral naturel qui se retrouve dans beaucoup de sable et d'argile. Bien que le potentiel cancérigène de la silice cristalline pour l'homme soit controversé, il doit être considéré en cas d'une exposition excessive par inhalation. La partie respirable de la silice pouvant être contenue dans ce produit est petite de sorte que l'exposition par inhalation est minime dans des conditions normales d'utilisation.

#### Condition médicale aggravée par l'exposition

Pas de conditions médicales spécifiques connues qui peuvent être aggravées par l'exposition à ce produit. Comme avec tous les produits qui peuvent causer une irritation des voies respiratoires supérieures, les personnes avec un historique d'asthme, d'emphysème ou de maladie de sensibilisation des voies respiratoires peuvent être plus susceptibles à une surexposition. L'inhalation de silice cristalline respirable peut aggraver des maladies pulmonaires et respiratoires.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom de composants dangereux</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>% Moyen en Masse</u>
Métribuzine	21087-64-9	75.00
Acide silicique, sel d'aluminium et de sodium	1344-00-9	1.00
Kaolin	1332-58-7	17.50
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7	0.18

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

<b>Général</b>	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Oeil</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.



## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

### SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE

Numéro de la FDS: 102000007121

FDS Version 1.2

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Avis aux médecins</b>	
<b>Signes et Symptômes</b>	Difficultés respiratoires Sédation
<b>Traitement</b>	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	donnée non disponible
<b>Limite d'inflammabilité inférieure</b>	donnée non disponible
<b>Limite d'inflammabilité supérieure</b>	donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
<b>Risques de l'incendie et de l'explosion</b>	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ) Oxydes de soufre Mercaptans Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) Amines
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eau, Poudre sèche polyvalente
<b>Moyens d'extinction non-appropriés</b>	Jet d'eau à grand débit



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique**

Numéro de la FDS: 102000007121

**SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER  
DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE**

FDS Version 1.2

**Instructions de la lutte  
contre l'incendie**

Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

**SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions  
individuelles**

Eviter toute formation de poussière. Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

**Méthodes de nettoyage**

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Le sol possiblement contaminé doit être enlevé et éliminé.

**Conseils  
supplémentaires**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Mesures de  
manipulation**

Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Maintenir les niveaux d'exposition au-dessous de la valeur limite d'exposition par l'utilisation d'une ventilation générale et avec extraction à la source.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Eviter la formation de poussières par frictions de granulés. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**Mesures de stockage**

Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

**Mesures de travail /  
hygiène**

Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.

Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables. Enlever immédiatement les



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique**

Numéro de la FDS: 102000007121

**SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER  
DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE**

FDS Version 1.2

vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

**SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Protection générale</b>	Former des employés sur l'usage sûr avec le produit. Suivre toutes les instructions sur l'étiquette. Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.
<b>Appareil de protection des yeux /du visage</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales
<b>Protection des mains</b>	Gants résistants aux produits chimiques (laminé avec une couche étanche, caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile, Viton)
<b>Protection du corps</b>	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

**Limites d'exposition**

Métribuzine	21087-64-9	OES BCS*	TWA	0.56 mg/m3
		CAD AB OEL	TWA	5 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	5 mg/m3
		CAD MB OEL	TWA	5 mg/m3
		CAD ON OEL	TWA	5 mg/m3
		CAD SK OEL	15 MIN ACL	10 mg/m3
		CAD SK OEL	8 HR ACL	5 mg/m3
Acide silicique, sel d'aluminium et de sodium	1344-00-9	OEL (QUE)	TWA	5 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	1 mg/m3
		CAD MB OEL	TWA	1 mg/m3
Kaolin	1332-58-7	CAD ON OEL	TWA	1 mg/m3
		CAD AB OEL	TWA	2 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	2 mg/m3
		CAD MB OEL	TWA	2 mg/m3
		CAD ON OEL	TWA	2 mg/m3
		CAD SK OEL	15 MIN ACL	4 mg/m3
		CAD SK OEL	8 HR ACL	2 mg/m3
Silices cristallines,	14808-60-7	OEL (QUE)	TWA	5 mg/m3
		CAD AB OEL	TWA	0.025 mg/m3



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique**

**SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER  
DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE**

Numéro de la FDS: 102000007121

FDS Version 1.2

fraction alvéolaire

CAD BC OEL	TWA	0.025 mg/m3
CAD MB OEL	TWA	0.025 mg/m3
CAD ON OEL	TWA	0.10 mg/m3
CAD SK OEL	8 HR ACL	0.05 mg/m3
OEL (QUE)	TWA	0.1 mg/m3

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Aspect</b>	gris-beige
<b>Etat physique</b>	granulé dispersible dans l'eau
<b>Odeur</b>	de moisi
<b>pH</b>	donnée non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	donnée non disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	donnée non disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	33 - 37 lb/ft <sup>3</sup> (non tassé)
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	non applicable
<b>Point de fusion / congélation</b>	non applicable
<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	donnée non disponible
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	donnée non disponible



## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

### SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE

Numéro de la FDS: 102000007121

FDS Version 1.2

Viscosité non applicable

#### SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITÉ

<b>Conditions à éviter</b>	Températures entretenues supérieures à 37,8 °C (100 °F).
<b>Incompatibilité</b>	Des bases fortes Cétones Aldéhydes
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de : Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre Mercaptans Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) Amines
<b>Réactions dangereuses</b>	Hydrolyse en milieu alcalin.
<b>Stabilité Chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

C'étaient uniquement des études de toxicité qui ont été effectuées sur ce produit comme on a formulé. Les informations sur la toxicité non-aigüe sont pour la matière active à qualité technique, le metribuzin.

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	mâle rat: DL50: 2,365 mg/kg
	femelle rat: DL50: 1,449 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	mâle/femelle combinés rat: DL50: > 2,000 mg/kg
	mâle/femelle combinés lapin: DL50: > 5,000 mg/kg



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique**  
**SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER**  
**DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE**

Numéro de la FDS: 102000007121

FDS Version 1.2

<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	mâle/femelle combinés rat: CL50: > 4.84 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme de poussière.
	mâle/femelle combinés rat: CL50: > 19.36 mg/l Durée d'exposition: 1 h Déterminé en forme de poussière. Extrapolé de la CL50 de 4h.
<b>Irritation de la peau</b>	lapin: Irritation légère de la peau.
<b>Irritation des yeux</b>	lapin: Irritation modérée des yeux.
<b>Sensibilisation</b>	cochon d'Inde: Non sensibilisant.
<b>Toxicité chronique</b>	Métribuzine : Cette substance a provoqué lors d'études expérimentales menées chez les chiens une toxicité organo-toxique spécifique de(s) organe(s) suivant(s) : sang. Métribuzine : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales les effets suivants : une anémie hémolytique. Les effets observés ne semblent pas concerner les êtres humains.

**Evaluation de la cancérogénicité**

Métribuzine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

**ACGIH**

Métribuzine	21087-64-9	Group A4
Acide silicique, sel d'aluminium et de sodium	1344-00-9	Group A4
Kaolin	1332-58-7	Group A4
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7	Group A2

**NTP**

Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7
---	------------

**IARC**

Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7	Evaluation globale : 1
---	------------	------------------------

**OSHA**

Aucun(e).

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Métribuzine : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Métribuzine : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.
<b>Toxicité pour le développement</b>	Métribuzine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Métribuzine sont liés à la toxicité maternelle.
<b>Mutagénicité</b>	Métribuzine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique****SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER  
DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE**

Numéro de la FDS: 102000007121

FDS Version 1.2

génétoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

**SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

<b>Toxicité pour le poisson</b>	Leuciscus idus(Ide) CL50: 141.6 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique métribuzine.  Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) CL50: 74.6 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique métribuzine.
<b>Toxicité pour les plantes aquatiques</b>	Scenedesmus quadricauda (algues vertes) CE50: 0.021 mg/l La valeur fournie concerne la matière active technique métribuzine.
<b>Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques</b>	Puce aquatique (Daphnia magna) CL50: 49.6 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique métribuzine.
<b>Toxicité envers d'autres organismes</b>	Colinus virginianus (Colin de Virginie) CL50: 164 mg/kg La valeur fournie concerne la matière active technique métribuzine.  Anas platyrhynchos (Canard Mallard) DL50: 460 mg/kg La valeur fournie concerne la matière active technique métribuzine.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette. Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement.



## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

**SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE**

Numéro de la FDS: 102000007121

FDS Version 1.2

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

<b>Directives générales pour l'élimination</b>	Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions. Eliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.
<b>Elimination des récipients</b>	Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données. Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois. Perforer le récipient pour éviter la réutilisation. Consulter les règlements nationales et locales concernant l'élimination correcte de containers.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>TDG</b>	Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse
<b>49CFR</b>	Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse
<b>IMDG</b>	
Numéro ONU	<b>3077</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (METRIBUZIN MIXTURE)
<b>IATA</b>	
Numéro ONU	<b>3077</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (METRIBUZIN MIXTURE )

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Freight Classification: COMPOUNDS, TREE OR WEEDKILLING, N.O.I., other than poison; HAVING A DENSITY OF GREATER THAN 20 LBS. PER CUBIC FOOT

### SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique**

Numéro de la FDS: 102000007121

**SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER  
DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE**

FDS Version 1.2

No. d'Enregistrement 17242  
PCP

**Réglementations Fédérales Américaines**

**Liste TSCA**

Acide silicique, sel d'aluminium et de sodium	1344-00-9
Kaolin	1332-58-7
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7

**US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes**

Aucun(e).

**SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information**

Aucun(e).

**SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique**

Métribuzine	21087-64-9	1.0%
-------------	------------	------

**Rapports réglementaires des États-Unis**

**CA Prop65**

Selon l'Etat de Californie ce produit contient une substance chimique qui provoque du cancer.

Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7
---	------------

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

**Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis**

Métribuzine	21087-64-9	MN, NJ
Kaolin	1332-58-7	MN
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7	MN

**Réglementations Canadiennes**

**Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)**

Acide silicique, sel d'aluminium et de sodium	1344-00-9
Kaolin	1332-58-7
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7

**Environnement**

**CERCLA**

Aucun(e).

**Eau Pure Section 307 Priorité Polluants**

Aucun(e).

**Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination**

Aucun(e).

**Réglementations Internationales**

**Inventaire Européen des Produits Chimiques Commercialisés (EINECS)**

Métribuzine	21087-64-9
Acide silicique, sel d'aluminium et de sodium	1344-00-9
Kaolin	1332-58-7
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique**  
**SENCOR® 75 DF SPRAYULE™ 75% WATER**  
**DISPERSIBLE GRANULAR HERBICIDE**

Numéro de la FDS: 102000007121

FDS Version 1.2

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1      Inflammabilité - 3      Instabilité - 1      Autre - aucun(e)

HMS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1      Inflammabilité - 3      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Revisé et mise à jour liée au mode de rédaction.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 05/30/2013

Ces informations sont mises à la disposition de bonne foi, mais sans garantie expresse ou impliquée.  
L'acheteur assume toute la responsabilité pour la sécurité et l'usage non conforme aux instructions sur  
l'étiquette.